Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 026-212602940-20250526-D202518-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	11
	Votants :	14
	Quorum atteint	

L'année deux mille vingt-cinq, le 26 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GUICHARD Nicolas, LARAT Cyril, GUERIN Freddy, BOUNIOL Amandine, REY Christian, LE MEUR Hélène, PERROT Paul, GONIN Frédéric.

Date de convocation : 16 mai 2025 Date d'affichage : 16 mai 2025

Absents représentés : PERCHE Stéphane représenté par Cyril LARAT, DELENCRE Florian représenté par Serge PROD'HOMME, COINTE Catherine représentée par Etienne LARAT.

Absent : POUZIN Laurent Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

N° 18-2025 – SOLLICITATION POUR L'ATTRIBUTION D'UN BARNUM A LA REGION AURA

La région Auvergne Rhône-Alpes attribue à titre gratuit un barnum aux communes de moins de 2000 habitants afin que ces dernières le mettent à disposition des associations.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une demande pour bénéficier de ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** de demander à la Région Auvergne Rhône-Alpes l'attribution d'un barnum à titre gratuit,
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Certifie exécutoire compte-tenu de l'affichage et
De la transmission au représentant de l'Etat.
Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme.

Le Maire
Etienne LARAT

MAIRIE DE SAINT-BARDOUX
26 - Drôme